

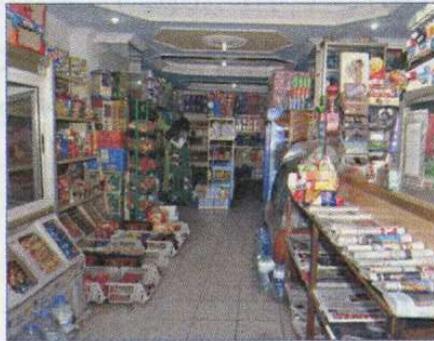
ELLE EST PLUS ÉLEVÉE QU'EN 2014

L'inflation nourrie par la composante alimentaire

■ L'indice des prix à la consommation a augmenté de 1,7% sur les dix premiers mois de 2015 ■ L'inflation globale devrait s'établir à 1% sur l'ensemble de l'année selon le HCP ■ Bank Al-Maghrib, qui tient son conseil le 22 décembre courant, ne devrait pas modifier le taux directeur.

Même si, par rapport à 2014, l'inflation s'est quelque peu accélérée en 2015, elle reste malgré tout à un niveau relativement faible. Selon les estimations de Bank Al-Maghrib (BAM), publiées lors de la réunion de son conseil le 22 septembre dernier, elle devrait s'établir à 1,8% en 2015 et à 1,5% sur les six prochains trimestres. Il s'agit ici de l'inflation appréhendée par l'indice des prix à la consommation. L'inflation globale -par le prix implicite du PIB- ne devrait pas, elle, dépasser 1% en 2015, après 0,2% en 2014, selon le HCP.

Le dernier chiffre disponible sur l'indice des prix à la



consommation indique que les prix à la consommation sur les dix premiers mois de l'année 2015 ont augmenté de 1,7% par rapport aux dix premiers mois de 2014. L'essentiel de cette augmentation concerne les produits alimentaires, dont l'indice a progressé de 2,8%. L'indice des produits non alimentaires, par contre, n'a pro-

gressé que de 0,8%, résultat principalement de la hausse des rubriques logement, eau, électricité, et autres combustibles, enseignement et restauration et hôtellerie, et de la baisse des rubriques transport et santé.

Forte hausse de l'indice des prix des boissons alcoolisées et des tabacs

Notons tout de même que la forte inflation alimentaire est due notamment à une variation tout aussi forte de l'indice des prix des boissons alcoolisées et des tabacs (+3,8%), des produits qui ne sont pas de large consommation, en principe.

L'indice des prix à la pro-

duction du secteur des industries manufacturières a, quant à lui, enregistré une petite hausse de 0,1% au mois d'octobre par rapport à septembre 2015.

Pour 2016, le gouvernement prévoit une inflation de 1,7% (indice des prix à la consommation) et le HCP de 1,3% (inflation globale).

Sur cette base, quelle va être la décision de la Banque centrale à propos du taux directeur, lors de la réunion de son conseil le 22 décembre courant ? Décidera-t-elle d'une nouvelle baisse, après celles de septembre et décembre 2014 ? Difficile de se prononcer. Malgré la tendance baissière des taux

d'intérêts débiteurs observée au cours du troisième trimestre concernant les crédits de trésorerie, les crédits immobiliers et les crédits à la consommation, ramenant le taux global à 5,67% au lieu de 5,93% au deuxième trimestre, l'encours des crédits bancaires, à fin octobre, est en baisse de 0,4% par rapport au mois de septembre et de 0,2% par rapport à décembre 2014. Par rapport à octobre 2014, il a augmenté de 0,7%. Bref, ce n'est pas le grand rush sur le crédit, et la question peut se poser de savoir quel intérêt il y aurait dans ce cas à abaisser le taux directeur ■